

Gestion du réseau des sentinelles

[Référence interne 019-2023-M29]

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) d'Armorique met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dont la finalité est la gestion du réseau des sentinelles.

Ce traitement a pour objectifs :

- De recueillir des volontaires à entrer dans le dispositif des sentinelles
- De vérifier leur éligibilité
- D'organiser la formation et le perfectionnement des sentinelles
- De fournir un appui méthodologique et administratif
- De fournir des statistiques à la CCMSA, à l'ARCMSA

Le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission de service public.

Les catégories d'informations traitées sont :

- Données d'identification : Nom, Prénom, Age, coordonnées
- Données relatives à la vie professionnelle
- NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole pour l'animation du réseau : les données personnelles sont conservées sur la durée de l'engagement et sont ensuite anonymisées, les pièces justificatives comptables sont conservées par la Direction comptable 10 ans conformément au protocole d'archivage.

L'accès aux données personnelles est réservé au personnel en charge de la vie mutualiste, aux agents du service comptabilité, aux formateurs

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, d'opposition, d'effacement, de rectification, de limitation des données qui vous concernent. Ces droits s'exercent sur demande écrite adressée à la Directrice de la MSA d'Armorique ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse suivante : dpo.grprec@armorique.msa.fr

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07**